

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le douze septembre deux mille vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT- Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE.

Excusés représentés : Julien BARATAUD (Pouvoir à Catherine VIDAL)

Excusés non représentés : Jean-François POUMIER

Catherine VIDAL est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 06 septembre 2022

VOTES

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt trois, le vingt-cinq juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

**Délibération n°04092023
DECISION MODIFICATIVE N°2**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le besoin de réaliser une Décision Modificative de :

- la section de fonctionnement concernant les chapitres 011, 012 et 65,
- la section d'investissement concernant les chapitres 020 et 021.

L'évolution des salaires et des indemnités entraîne des charges qui n'étaient pas prévues.

De plus, les études liées au diagnostic énergétiques de l'école et de l'ancienne poste ayant été suivies de travaux, il convient de réintégrer ces études au compte des travaux réalisés.

Aussi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la d
du budget de l'exercice 2023 :

Virements de crédits

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D60612 – Energie -électricité	500,00 €	
D615221 – Bâtiments publics	2000,00 €	
D615231 – Voirie	2000,00 €	
TOTAL D011	4500,00 €	
D6411 – Personnel titulaire		2900,00 €
D6451 – Cotisations URSSAF		580,00 €
D6453 – Cotisations retraite		720,00 €
TOTAL D012		4200,00 €
D6531 – Indemnités élus		300,00 €
TOTAL D65		300,00 €
TOTAL D012 + D65		4500,00 €

Ouverture de crédits

Désignation	Débit	Crédits
D21312 – Bâtiments scolaires	3600,00 €	
D2132 – Immeubles de rapport	2640,00 €	
TOTAL D041	6240,00 €	
R2031 – Frais d'études		6240,00 €
TOTAL R041		6240,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **VALIDE** la proposition faite et **APPROUVE** la Décision Modificative n°2.

Ampliation sera faite à :

- Mr le Préfet
- Mr le Trésorier Général

A Chanteix, le 12 septembre 2023.

Le Maire,
J. MOUZAT

